



Assemblée générale

Soixante-dix-septième session

Documents officiels

Distr. générale
7 juillet 2023
Français
Original : anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 34^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 1^{er} juin 2023, à 12 h 20

Présidence : M. Kridelka (Belgique)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Élection des bureaux des grandes commissions

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 12 h 20.

Point 5 de l'ordre du jour : Élection des bureaux des grandes commissions

1. **Le Président** dit que, conformément à l'alinéa a) de l'article 99 du Règlement intérieur, la séance a été convoquée pour élire le président ou la présidente et d'autres membres du Bureau de la Commission en vue de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale.

2. La candidature de M. Mahmoud (Égypte) à la présidence a été approuvée par le Groupe des États d'Afrique. En l'absence d'autres candidatures et conformément à l'article 103 du Règlement intérieur, le Président considère que la Commission souhaite élire M. Mahmoud (Égypte) à la présidence.

3. *M. Mahmoud (Égypte) est élu Président par acclamation.*

4. **M. Mahmoud** (Égypte) déclare qu'il honorera l'héritage de l'Égypte en tant que membre fondateur de l'ONU attaché au multilatéralisme et à l'application rigoureuses des principes énoncés dans la Charte. Il compte surmonter les divergences et guider la Commission vers une conclusion rapide de ses travaux.

5. **Le Président** dit que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur, les candidatures de M. Alnasr (Qatar), M^{me} Pufulescu (Roumanie) et M^{me} Louis (Sainte-Lucie) aux trois sièges de vice-président ou de vice-présidente ont été approuvées par le Groupe des États d'Asie et du Pacifique, le Groupe des États d'Europe orientale et le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, respectivement, et que la candidature de M^{me} Reyes Fernández (Espagne) au poste de rapporteuse a été approuvée par le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

6. *M. Alnasr (Qatar), M^{me} Pufulescu (Roumanie) et M^{me} Louis (Sainte-Lucie) sont élus Vice-Président et Vice-Présidentes, et M^{me} Reyes Fernández (Espagne) est élue Rapporteuse, par acclamation.*

La séance est levée à 12 h 30.